

ST-JUSTIN

Jeudi,  
13 fév. 1936

Vol. XV.  
No. 16.

Rédigé en  
collaboration

# L'Écho de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00  
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-  
ministration  
St-Justin,  
Co. Maskinongé.

## L'ACTE DE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD

(suite)

Le pour et le contre sous le rapport de la Confédération.

Les objections des jeunes libéraux sous les ordres de Lanctôt, Jetté, Lormier, Dorion, avaient-elles quelque poids? Ils assuraient que l'union fédérale amènerait infailliblement le triomphe des Anglais au Canada; que en face d'une majorité compacte et exigeante, nos Canadiens devenus vraiment une minorité seraient forcés de faire de sempiternelles concessions. Ont-ils vu clairement que dans l'une ou l'autre des provinces, sauf dans la province de Québec, à chaque décennie, tel ou tel droit serait attaqué, mis en discussion, et souvent qu'il nous serait enlevé? Ont-ils aperçu la conscription militaire de 1917, imposée à la province de Québec par un parlement fédéral? La vérité, c'est qu'on était dans une impasse et il s'agissait d'en sortir. Personne ne trouvait autre chose que l'union fédérale, ou le Statu Quo, ou l'union législative pure et simple.

Il semble bien difficile de blâmer nos Pères d'avoir opté pour l'union fédérative. Ils ont eu foi en l'avenir et sans doute ils ont cru qu'eux-mêmes ou leurs fils sauraient maintenir les droits menacés. Le Canada vivant d'une vie commune; le Canada progressant rapidement et s'étendant du Golfe Saint-Laurent à la Colombie-Canadienne; le Canada étant sillonné de chemins de fer et les habitants de Charlottetown pouvant utiliser sans surenchère les produits mûris sur les terres touchant à l'Océan Pacifique; les blés de l'Ouest nourrissant des peuples entiers et des villes se bâtissant dans les plaines ou sur le versant occidental des Rocheuses; voilà ce qu'apercevaient les Pères de la Confédération, voilà ce qu'ils voulaient surtout, ce fut leur rêve. On n'a qu'à feuilleter le gros volume des débats sur la confédération, publié à Québec par l'ordre du gouvernement en 1865 même pour partager un peu leur optimisme. Le discours de notre ministre des finances d'alors est particulièrement intéressant. On peut lire à la page 61 des débats ces paroles prononcées par A.-T. Galt, représentant de Sherbrooke: "En traitant la première question, savoir: si les intérêts des provinces gagneront à l'union, je soumettrai à la chambre quelques observations sur les ressources matérielles de l'Amérique Britannique du Nord. Dans les fertiles terres à blé de l'Ouest, nous possédons peut-être un des plus beaux pays agricoles du monde, nous possédons dans le Canada Est et dans le Canada Central des facilités pour les industries manufacturières qui ne sont inférieures à aucune dans tout le monde, pendant que les provinces maritimes possèdent en abondance le plus précieux des minéraux, le charbon et les pêcheries les plus magnifiques et les plus riches de l'univers s'étendent à travers notre territoire sur un parcours de 2000 milles en suivant le plus beau fleuve navigable du monde; nous pouvons donc espérer l'extension la plus considérable du commerce du Canada.

Mais ce n'est pas tant la grande étendue d'un pays qui fait sa force et son importance réelle que la diversité des intérêts qui peuvent s'y développer. C'est la variété des ressources qui le met à l'abri des revers cruels auxquels est sujet tout pays dont la prospérité dépend d'un seul genre d'industrie. Des tarifs prohibitifs ont antravé le libre échange des produits coloniaux et un des avantages les plus grands et des plus immédiats qui devra naître de cette union sera renversement de ces barrières et l'ouverture du marché de chacune des colonies aux produits de l'industrie de toutes les autres. Nous pouvons donc espérer fournir un jour à Terre-Neuve et aux vastes pêcheries du golfe les produits agricoles du Canada Ouest; aller chercher nos approvisionnements à la Nouvelle-Ecosse et voir s'ouvrir à l'industrie manufacturière du Bas-Canada des débouchés aux articles que l'étranger seul nous achète.

S'ils avaient pu lire clairement dans l'avenir, sans doute qu'ils auraient été plus explicites dans les articles qui protègent nos droits en dehors de la province de Québec. Pourquoi n'avoir pas assuré les mêmes garanties qu'aux 258,000 catholiques habitant le Bas-Canada que celles accordées aux 165,000 protestants peuplant le Bas-Canada? Pourquoi surtout n'avoir pas pris de bonnes précautions sur la question du français que parlaient plus de 70,000 âmes dans la province du haut?

Certes, les textes de la loi sont souvent bien peu de chose; mais, faut-il les négliger? L'occasion était excellente de faire entrer dans la constitution des droits réels, des droits sacrés, fondés sur l'imprescriptible loi naturelle et contredite par aucun texte de la loi positive. Notre droit à la langue française par tout le Canada, repose sur ce fait qu'en 1763 "il existait une nationalité Canadienne-Française sur les bords du Saint-Laurent, à laquelle se rapportaient comme à leur centre des groupes depuis les grands lacs jusqu'à la mer, et de-

## Précis de l'Histoire Politique de la Province de Québec

(suite)

### LE GOUVERNEMENT MERCIER

Ce ministère libéral se composait comme suit: Honoré Mercier, premier ministre, président du Conseil. Pierre Garneau, Terres de la Couronne. Joseph Shehyn, trésorier. A.-E. Gagnon, secrétaire et registraire. James McShane, agriculture et Travaux publics. Geo. Duhamel, solliciteur général. D.-A. Ross et A. Turcotte, ministre sans-portefeuille.

L'hon. M. Mercier était le chef du parti libéral depuis 1883. Les libéraux n'en menaient pas large alors dans la Chambre: une quinzaine tout au plus, mais cette petite opposition était très combative. Jusqu'à la chute du régime conservateur, on lui fit un lutte sans merci. L'affaire Riel arriva à point pour fournir à Mercier et à son parti l'occasion de donner un dernier et suprême assaut à la forteresse contre laquelle ils combattaient depuis trois ou quatre ans. Ils firent la campagne électorale de 1886 en parcourant la province, tenant en main l'arrêt de mort de Riel, et soulevant partout la colère et la pitié, la pitié pour l'infortuné chef métis, la colère contre ceux qui l'avait abandonné. Des foules accouraient de partout pour les entendre, et elles les acclamaient. L'armée conservatrice fut décimée aux polls: 34 conservateurs furent élus et 31 libéraux.

Et à la première séance de la session de 1887, la défection des conservateurs-nationaux: Larochelle, de Dorchester; Trudel, dans Champlain et Bourbonnais, de Soulanges, votant contre le gouvernement Taillon sur la question de l'élection du président de la Chambre, assura la victoire définitive du parti libéral.

Les premières années de l'administration Mercier furent brillantes. Les élections de 1890 lui donnèrent une grande majorité. Mercier était à l'apogée de son prestige, de sa popularité, lorsqu'éclata la crise qui devait bientôt amener sa chute et sa ruine politique.

### LE SCANDALE DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS

Le comité des chemins de fer, au Sénat, discutait le 4 août 1891, un projet de loi produit par un syndicat de Montréal, qui avait récemment acquis la charte de ce chemin, quand M. Barwick, C.R., de Toronto, s'opposa à ce projet de loi au nom de la succession McFarlane.

Il dit que feu McFarlane avait été sous-contracteur, sous M. C.-N. Armstrong, le contracteur en chef de l'ancienne compagnie.

M. McFarlane s'était trouvé dans l'impossibilité de payer ses employés et il avait dû faire une cession. La Législature de Québec était venue au secours de la vieille compagnie et lui avait accordé un bonus de 800,000 acres de terre évalués à \$280,000, et avait adopté un ordre en conseil à l'effet de faire payer avec cette somme tous les employés, arrérages et réclamations.

M. Chrysostôme Langelier, fut nommé commissaire et au moyen d'une lettre de crédit il obtint \$200,000 pour payer ce qui était dû. De cette somme de \$200,000, \$175,000 furent payés à M. Armstrong, le premier entrepreneur; maintenant, disait M. Barwick, tout cet argent était disparu et M. McFarlane ne pouvait rien avoir.

M. Armstrong qui était présent, admit avoir reçu la somme de \$175,000 de M. Chrysostôme Langelier, mais il refusa de dire ce qu'il en avait fait.

C'était son affaire et le comité du Sénat n'avait pas à (à suivre sur la page 6)

puis la baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane". Or la langue est un des éléments essentiels de la nationalité. Et remarquez que l'existence des nations, c'est-à-dire la nationalité est indépendante de leur autonomie." Le droit international se joint au droit naturel pour protéger la langue de nos pères; même s'il se trouvait dans la constitution la lettre qui tuerait la langue de notre peuple, cette lettre étant injuste ne serait pas de droit. Alors nos droits demeurent intacts. Tout de même, l'expérience enseigne qu'il ne faut pas se priver des protections possibles en prévision des injustices futures. Et c'est pourquoi on se prend à regretter que les Pères de la confédération — que nos Pères — aient fait preuve d'un optimiste dont bon gré, mal gré il faut se défaire.

(à suivre)

René GIROUX.

## JEAN-BAPTISTE MEILLEUR

— MEDECIN —

1796 — 1878

Jean-Baptiste Meilleur naquit à Saint-Laurent, dans l'île de Montréal, le 9 mai 1796. Un héritage reçu, en 1815, lui permit de commencer son cours au collège des Sulpiciens, de Montréal. Il était alors âgé de 19 ans. A ce collège J.-B. Meilleur se lia d'amitié avec Jean Holmes qui devint en 1823 l'abbé Holmes. Sa rhétorique terminée, J.-B. Meilleur décide d'étudier la médecine. Sur les conseils de son ami Holmes qui était natif de Windsor, Vermont, Meilleur s'inscrit à l'école de médecine de Castletown, Vermont. De là il passa au collège de Middlebury où il décrocha son diplôme de médecin, le 14 décembre 1825. De retour au pays, le docteur Meilleur pratiqua à Saint-Laurent, près de Montréal. Au printemps de 1826, il s'installait définitivement à l'Assomption.

En 1827, le docteur Meilleur épousa à Repentigny: Joséphine Eno dit Deschamps.

Le docteur Meilleur était l'ami du docteur Jacques Labrie, de Saint-Eustache, du docteur Jean-Olivier Chénier et du notaire Jean-Joseph Girouard, de Saint-Benoit. C'est ce qui explique ses séjours à St-Eustache, de 1826 à 1831.

Le docteur Meilleur s'intéressait particulièrement à la question des écoles. Il fut le fondateur du collège de l'Assomption, en ayant conçu l'idée, avec le curé du lieu, l'abbé François Labelle et le docteur Louis-Joseph-Charles Cazeau, en 1832. Le docteur Meilleur fondateur en chef du collège de l'Assomption fut nommé membre de la corporation qui le dirigeait, et le demeura pendant 46 ans, soit jusqu'à son décès, en 1878.

Le docteur Meilleur fut député du comté de l'Assomption de 1834 à 1838 le 27 mars.

En 1842, il fut nommé surintendant de l'Instruction Publique et le demeura jusqu'en 1855. Le docteur Meilleur travailla activement et avec succès à l'organisation de ce nouveau service, et s'efforça d'établir des écoles sur tous les points de la province. Il a rendu à l'éducation d'incalculables services.

En 1855 le docteur Meilleur était nommé receveur des postes à Montréal, puis inspecteur des postes jusqu'en 1862.

En 1871, il était assistant registraire provincial sous l'honorable P.J.O. Chauveau. Il avait sa résidence à Québec, au numéro 19 rue Couillard.

Le docteur Meilleur est décédé à Montréal, le 18 décembre 1878. Deux de ses filles avaient épousé Louis-Alphonse Boyer (1): Alphonsine; et l'autre: Georges-Isidore Barthe (2): Charlotte. Un de leurs fils porta le nom de Jean-Baptiste Meilleur Barthe.

Le docteur Meilleur avait été président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en 1857, en remplacement de Georges-Etienne Cartier.

(à suivre sur la page 6)

**L'ECHO DE SAINT-JUSTIN**  
**JOURNAL HEBDOMADAIRE**  
**W.-H. Gagné & Fils**  
 Editeurs-Propriétaires,  
 SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.  
 Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.  
 Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

**HEURE CATHOLIQUE**

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 16 février, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par M. Henri Jeannotte, P.S.S., directeur de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi et de Saint-Pierre apôtre. Il continuera son étude sur le XVIIIème siècle et exposera les attaques auxquelles fut en butte la religion.  
 Cette causerie commence à 5h. précises. A 5h.20 audition de chant religieux par le chœur paroissial du Saint-Enfant-Jésus sous la direction du docteur Louis Verschelden.

**L'INTOURIST ET LE C.P.R.**

Des hommes éminents qui ont voyagé en Russie sous la direction de l'Intourist — entre autres tout dernièrement le doyen de la Faculté de Médecine de Bordeaux, le docteur Pierre Mauriac — accusent ouvertement cette agence de voyages russe de mensonge ou d'ignorance. Aussi s'étonne-t-on que les autorités du Pacifique Canadien aient fait son éloge dans un communiqué récent et invité les Canadiens à profiter de ses services. "Les affaires sont les affaires" dit-on; encore restent-elles soumises aux lois de la vérité et de la morale.

**LA PROPAGANDE BOLCHEVISTE A GENEVE**

La VIIe Congrès du Komintern (Moscou, août 1935) a donné pour mission à sa section helvétique; 1) de travailler à la création d'un front populaire en Suisse; 2) d'obtenir la reconnaissance diplomatique des Soviets par le Conseil fédéral, pour faciliter l'installation en Suisse d'un état-major bolchévique plus nombreux et mieux protégé.

On assiste actuellement à la mise en pratique de ces directives et il est intéressant de voir comment est organisée la propagande bolchéviste en Suisse et notamment à Genève.

Il n'est presque plus possible de faire une distinction entre l'action du parti communiste, qui prépare la révolution violente, et celle de la direction de la presse du parti socialiste. Le "front unique", qui a toujours existé à Genève, puisque les présidents de ces deux partis marxistes collaborent sans relâche, s'est affirmé publiquement aux dernières élections des Chambres et se manifeste chaque jour par la collaboration de plus en plus étroite de divers groupements socialistes et communistes.

Parmi les organisations marxistes une importance toute particulière est attribuée actuellement par Moscou à la "Société des Amis de l'URSS", présidée par un "socialiste", le sieur Perret. Ce personnage vient de rentrer de Moscou, où il se rend pour la troisième ou quatrième fois et sa première tâche a été de reprendre et de développer la campagne insidieuse et mensongère en faveur du bolchévisme. Une conférence a été convoquée la semaine dernière à Genève, à laquelle ont pris part non seulement des "Amis de l'URSS" suisses, mais aussi ceux de Savoie où l'organisation bolchéviste en question s'est beaucoup développée ces derniers temps et où elle joue un rôle considérable dans la préparation de la révolution communiste. Ce sont aussi les "Amis de l'URSS" qui patronnent la campagne de propagande bolchévique par le cinéma. L'organisation "Front mondial contre la guerre et le fascisme" est également soutenue soit par le "Travail", soit par "La Lutte", les deux journaux communistes.

Les enfants sont aussi autant que possibles entraînés dans la propagande et l'action bolchéviste. "La Lutte" parle d'une "Fédération de l'enfance ouvrière genevoise" composée de pionniers rouges, de faucons rouges et de jeunes campeurs. Les enfants prennent part aux représentations du "théâtre prolétarien". Une

conférence sur la "co-éducation" a été annoncée au cercle des campeurs pour le soir du 6 décembre. Un bulletin "Pionnier (dactylographié)" sert à la propagande bolchéviste et anti-religieuse à l'école.

**LA STATISTIQUE SOVIETIQUE. — LES ABEILLES SERONT COMPTEES AVEC LES BOEUFs**

Le 4 décembre, Molotoff a signé un décret ordonnant l'enregistrement de tout le bétail en URSS. Parmi les diverses catégories de bétail touché par ce décret figurent... les ruches d'abeilles!! Faudra-t-il donc admettre désormais que lorsque la statistique soviétique donnera le chiffre global du bétail en U.R.S.S., les abeilles y seront comprises?

**Le vrai remède**

Quelles que soient les causes de la dépression actuelle, on ne peut en guérir les effets si l'on n'applique pas des remèdes appropriés à la racine même du mal: la ferme, le fermier et sa famille.

Les symptômes de notre problème agricole nous sont connus. D'ailleurs, qui de nous n'en a pas ressenti les effets?

Dans nos campagnes, trop de cultivateurs se sont endettés chez le marchand du village, chez le charbon, chez le forgeron, chez le charpentier. Trop de fermes sont hypothéquées, souvent pour un montant plus élevé que leur valeur marchande. Au prix pour lequel se vendent les produits agricoles, après avoir vécu et payé les impôts, ces agriculteurs ne peuvent rencontrer les intérêts des montants d'argent qu'ils doivent.

Il arrive aussi parfois qu'il en coûte trop cher pour rendre les produits de la ferme sur les marchés. Par manque d'organisation, par défaut d'organisation coopérative, par ignorance presque absolue des principes de la coopération, par individualisme outré, trop de fermiers ne peuvent obtenir pour les produits de leurs fermes, les revenus qu'ils en retireraient s'ils étaient organisés dans des associations professionnelles puissantes, à base de véritable coopération.

Avec cela, toujours par manque d'organisation coopérative ou par manque de confiance dans de telles organisations, les fermiers qui vendent trop bon marché les produits de leurs fermes, doivent payer des prix fort élevés pour tout ce qu'ils achètent: que ce soit des instruments aratoires, des engrais chimiques ou tout simplement, de la ficelle d'emballage.

Ce qui vient compliquer encore cette situation, c'est que trop de nos agriculteurs se sont spécialisés dans certaines cultures qui peuvent être payantes pendant un certain temps, et cela, en oubliant complètement qu'ils avaient des familles à nourrir, à vêtir, à établir plus tard; et comptant sur le marchand du village pour leur fournir, à prix d'argent, des denrées qu'ils auraient pu produire sur leurs fermes.

Quand les enfants grandiront, les parents ne purent les établir. L'argent qui eut pu servir à ces établissements fut dépensé quelquefois chez les marchands du village, le plus souvent, chez des marchands inconnus, étrangers, et pour empirer en-

core la situation, ces enfants, n'ayant pas appris à faire produire à la ferme tout ce qu'il faut pour les besoins de la famille, sont moins bien armés qu'ils auraient pu l'être dans la lutte pour la vie à la campagne. Incapable d'établir ses enfants, le père de famille a souvent dépensé de forts montants pour une auto ou pour d'autres machines aratoires dispendieuses et peu employées, ou encore pour d'autres dépenses incompressibles avec l'établissement futur de ses enfants.

Le vrai remède, le seul remède, c'est le retour à la culture familiale, le redéveloppement d'un saine esprit rural... même chez nombre de ruraux.

J.-Ernest LAFORCE.

**UNE NOUVELLE COMMODITE**

Le Canadien National et le Canadien Pacifique annoncent aujourd'hui qu'ils ont adopté le système de conditionnement de l'air et que dès l'été prochain plusieurs trains circulant sur les lignes les plus fréquentées bénéficieront de cette invention moderne.

L'application du système aux voitures de deux compagnies se fera graduellement de façon à profiter des dernières perfectionnements réalisés, méthode d'autant plus sage que c'est l'intention de faire circuler toute l'année les voitures aménagées pour le conditionnement de l'air. Le système permet en effet de contrôler aussi bien le froid que la chaleur à l'intérieur des voitures tout en tendant à éliminer le bruit et la poussière et, de façon générale, à ajouter considérablement au confort du voyageur.

Il y a déjà quelques temps que les ingénieurs de nos deux grands réseaux étudient le système de conditionnement de l'air. Dès les débuts ils se sont rendus compte que cette invention était appelée à durer, mais ils ont voulu s'assurer de son bon fonctionnement avant de l'adopter. Leur enquête a donc porté sur les divers systèmes en usage, leur intention étant de faire bénéficier les voyageurs canadiens des derniers perfectionnements.

Résumé à ses principes essentiels le système consiste à nettoyer l'air, à la chauffer ou la refroidir à la température désirée, à le distribuer dans les voitures sans créer de courant d'air et à chasser l'air vicié à l'aide de ventilateurs. Pour en assurer le bon fonctionnement, réduire le bruit et éliminer la poussière des fenêtres étanches étant nécessaires.

Les deux grands réseaux canadiens procèdent actuellement à l'installation du système qui, pour commencer se trouvera dans les wagons-lits, wagons-salons et wagons-observatoires, mais qui, éventuellement se trouvera dans tous les trains importants circulant sur les lignes principales.

**JOSEPH MERCURE,**

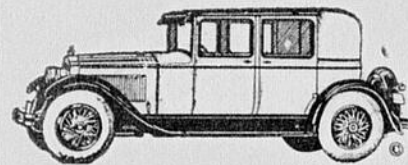
MARCHAND DE NOUVEAUTES  
 Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.  
 ST-BARTHELEMI, — P. Q.

**Nouvelle Modiste**

A ST-BARTHELEMI  
 Une dame d'expérience, Mme Marie E. Johnson désire informer les dames de St-Barthélemi et des environs qu'elle vient d'ouvrir un salon de modiste sur la rue Edouard, voisin de la Cordonnerie Dupuis.

Prix modérés, Bienvenue à tous.

**TAXI**



Autos et voitures pour Mariages

Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit.

**Nap. S. de Carufel & Fils,**

Tel. 20 — MASKINONGE, P. Q.

**Omer Rinfret**  
 BOUCHER



(Gros et Détail)  
 Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.  
 Service de Frigidaire  
 LOUISEVILLE P. Q.

**LE SALVIFLORE**

Le Salviflore est un tonique contre les menstrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 30 onces.  
 Mme LOUIS ALABIE,  
 SAINT-JUSTIN.

**EUGENE GOSSELIN**

Plombier - Ferblantier - Couvreur.  
 Spécialité: Installation de fournaises à eau chaude et à air chaud.  
 Aussi: Marchandise à la verge et Coupons à meilleur marché que que le régulier.

St-Barthélemi, P. Q.

Tél.: 17

**Dr Roland Bernèche**

MEDECIN-CHIRURGIEN

MASKINONGE

P. Q.

TEL. 21

**Dr Ulysse Laferrière**

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél. 20

Examen de la Vue, Lunettes et Lorgnons

**EMILE GRANGER**  
 B. Ph. O. O. D.

Optométriste et Opticien

Maskinongé P. Q.

Tél. 20

**PHARMACIE GRANGER**

Spécialités: Prescriptions, Médicines brevetées, articles de caoutchouc, etc.

Une visite à notre pharmacie, vous convaincra.

Maskinongé P. Q.

Tél. Bell 85-2-41

**RICHARD LESSARD, B.C.L.**  
 NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.  
 STE-URSULE, Comté de Maskinongé

Pour vos achats et réparations de Machines à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

**S. DESCOTEAUX**

Gérant Singer Sewing Machine Co.  
 500 rue des Forges.

Tél.: 304

TROIS-RIVIERES, P. Q.

**CAMILLE TOUSIGNANT**

Représentant pour le comté de Maskinongé.  
 LOUISEVILLE, P. Q.

Tél Bell: 900 s 5

**ADRIEN BASTIEN**

Transport - Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modérés  
 ST-JUSTIN

**NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE**

Viandes fraîches tous les jours de la semaine.

Service de Frigidaire

PRIX MODERES

**JOSEPH RINFRET**

(Voisin de l'Hôtel Landry)

Maskinongé, P. Q.

**SOUVENIRS MORTUAIRES**



Vos Parents et Amis penseront à

**VOS CHERS DEFUNTS**

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières.

Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisis ainsi que nos prix.

**L'Echo de Saint-Justin,**  
 SAINT-JUSTIN, P. Q.

**Le mot se propage-**

**Les SWEET CAPORALS**  
*sont irrésistibles*

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." — *Lancet*

# L'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail

LE 5 FEVRIER 1936

Proposé, Secondé et résolu à l'unanimité que:

**ATTENDU QUE** —

L'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail réunit sous son égide les différents Conseils de Sécurité des Industries de la Province — et

**ATTENDU QUE** —

ces conseils associés se composent des employeurs des Classes trois, quatre, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-trois et vingt-quatre de la Cédule Un de la Loi des Accidents du Travail 1931, — et

**ATTENDU QUE** —

le but et la fin de ces conseils de sécurité sont d'établir et de promouvoir la Prévention des Accidents dans les milieux industriels — et

**ATTENDU QUE** —

les employeurs qui, par leurs efforts, réussissent à éliminer les accidents de leurs établissements, méritent d'être récompensés, afin que l'oeuvre de la sécurité industrielle puisse accomplir un travail doublement efficace et s'assurer un succès encore plus grand —

Demande soit faite à la Commission des Accidents du Travail de Québec d'étudier la possibilité d'établir immédiatement le système de cotisation au mérite tel que l'autorise la section Trois de l'article quatre-vingt-dix de la loi des Accidents du Travail 1931, — et

**DE PLUS** —

que le Gérant Général de l'Association soit délégué pour représenter personnellement à la Commission des Accidents du Travail une copie certifiée de cette résolution.

Proposé, Secondé et Résolu à l'unanimité que:

**ATTENDU QUE** —

L'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail réunit sous son égide les différents Conseils de Sécurité des Industries de la Province — et

**ATTENDU QUE** —

ces conseils associés se composent des employeurs des Classes trois, quatre, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-trois et vingt-quatre de la Cédule Un de la Loi des Accidents du Travail 1931, — et



**MAURICE LAURENT**  
BIJOUTIER

Bel assortiment de montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc.  
Réparations de toutes sortes à des prix très modérés.

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Fleurs pour "Tag-Day"

Tél. 5068

**Au Salon Fleuri Eor.**  
Mme C. BLANCHET, Prop.

Grande Variété de fleurs naturelles et artificielles.

Bouquets pour mariés, couronnes mortuaires, corbeilles et Décorations de toutes sortes.

362, rue St-Joseph, Québec

— et

**ATTENDU QUE** —

le but et la fin de ces conseils de sécurité sont d'établir et de promouvoir la Prévention des Accidents dans les milieux industriels — et

**ATTENDU QUE** —

le système de cotisation au mérite suggéré dans une résolution antérieure ne pourrait être appliqué que dans le cas d'un nombre limité d'employeurs —

La Commission des Accidents du Travail soit priée d'ordonner un examen minutieux et de rajuster les taux de cotisation des employeurs dont l'expérience, depuis 1931, démontre clairement qu'ils ont apporté une coopération efficace à l'oeuvre de l'élimination des accidents dans leurs établissements respectifs:—et

**DE PLUS** —

que le Gérant Général de l'Association soit délégué pour présenter personnellement à la Commission des accidents du Travail une copie certifiée de cette résolution.

Proposé, Secondé et Résolu à l'unanimité que:

**ATTENDU QUE** —

L'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail réunit sous son égide les différents Conseils de Sécurité des Industries de la Province — et

**ATTENDU QUE** —

ces conseils associés se composent des Classes trois, quatre, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt et un, vingt-trois et vingt-quatre de la Cédule Un de la loi des Accidents du Travail 1931, — et

**ATTENDU QUE** —

nombre d'employeurs peuvent se refuser à employer des ouvriers handicapés, victimes d'accidents antérieurs —

Une demande spéciale soit faite auprès de la Commission des Accidents du Travail de Québec, d'étudier la possibilité d'établir au plus tôt un fonds pouvant s'appeler "de réhabilitation professionnelle" qui servirait d'équilibre entre le coût de compensation de l'incapacité partielle due à la perte d'un oeil, d'un bras ou d'une jambe et le coût de compensation de l'incapacité permanente due à la perte du deuxième oeil, du deuxième bras et de la deuxième jambe —

Afin que la perte du deuxième oeil, du deuxième bras et de la deuxième jambe soit indemnisée sur la même base que la perte du premier membre et que la différence impliquée par cette incapacité permanente soit prise à même ce fonds; ceci pour que la classe d'industrie ou l'accidenté aura été rengagé ne soit pas obéré de l'excédent considérable du coût de l'incapacité permanente sur celui de l'incapacité partielle: — et

**DE PLUS** —

que le Gérant Général de l'Association soit délégué pour présenter personnellement à la Commission des Accidents du Travail une copie certifiée de cette résolution.

Proposé, Secondé et Résolu à l'unanimité que —

**ATTENDU QUE** —

la Ligue de Sécurité de la Province de Québec a proclamé qu'elle se prépare à déclencher en 1936 un plan quinquennal de sécurité pour arrêter le flot toujours montant des accidents de la route, — et

**ATTENDU QUE** —

la Ligue de Sécurité de la Province de Québec est une association-soeur, poursuivant dans un autre domaine, un programme identique au nôtre, dans le but de réduire le nombre des accidents, — et

**ATTENDU QUE** —

la grande majorité des membres de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents du Travail s'intéressent à la sécurité de la route comme conducteurs d'automobiles, et à la sécurité du foyer et de l'école en leur qualité de pères de famille, — et

**ATTENDU QUE** —

l'élimination des accidents de l'usine est aussi d'un profond intérêt pour eux à cause des problèmes économiques que suscite la réparation des accidents, et des souffrances qu'ils entraînent pour l'ouvrier,—et

**ATTENDU QUE** —

34,000 accidents se produisent chaque année dans l'industrie,—et

**ATTENDU QUE** —

ces accidents ont entraînés des déboursés de plus de douze millions de dollars depuis la mise en vigueur de la Loi des Accidents du Travail en 1931, — et

**ATTENDU QUE** —

les ouvriers eux-mêmes, étant responsables de 85% des accidents qui se produisent dans l'industrie de notre province et qui n'entraînent depuis 1931 des pertes de salaires de plus de quatre millions de dollars, doivent être incités à observer plus

rigoureusement les règlements de sécurité établis pour leur protection, — et

**ATTENDU QUE** —

dans plusieurs de nos établissements industriels des réductions considérables ont pu être effectuées dans la fréquence et la gravité des accidents, prouvant ainsi que ces tragédies peuvent être évitées à l'aide des méthodes préventives dictées par l'expérience.

Un appel chaleureux soit fait par l'Association de Québec pour la prévention des accidents du Travail à tous les industriels de la Province leur demandant d'unir leurs efforts en s'enrôlant dans une campagne de cinq années visant à réduire de 35% le bilan des catastrophes industrielles — et

**DE PLUS** —

que l'Association de Québec pour la prévention des Accidents du Travail s'engage à mettre tous les moyens dont elle dispose à la disposition de ses milliers de membres dans le but d'assurer le succès du plan quinquennal qui vise à éliminer du domaine industriel 10,000 accidents par année au cours des cinq années de son programme, évitant ainsi chaque année des pertes de vies et des blessures terribles que l'ouvrier doit subir et qu'un peu de prudence suffit à prévenir.

## FAITES DE LA PUBLICITE

Une enquête faite aux Etats-Unis à ce sujet est nettement favorable aux journaux—Plus de 5,000 personnes interrogées dans les diverses sphères de l'activité humaine.

Charles-C. Stech, après s'être livré à une vaste enquête sur l'annonce, en est arrivé à la conclusion qu'une grande partie du public voit toujours dans le journal un excellent médium de publicité. Un groupe de jeunes femmes ont questionné sur ce sujet plus de 5,000 personnes aux Etats-Unis. Les questions étaient au nombre de 15. Elles furent posées à des ouvriers du pétrole, à des professeurs, à des médecins, à des avocats, à des ménagères à des directeurs de salons de coiffures, etc.

L'enquête "couvrit" 21 états et 122 occupations. L'une des questions posées était celle-ci: "Vous fiez-vous davantage aux déclarations d'hommes élus aux fonctions publiques ou aux annonces dans le journal?" Stech rapporte que 85 pour cent des réponses furent à l'avantage des quotidiens.

Une autre question: "Accordez-vous plus de confiance ordinairement, aux dires d'un vendeur ou à l'annonce dans un journal?" Quatre-vingt-huit pour cent des réponses furent pour le journal. Les vendeurs questionnés eux-mêmes convinrent en majorité que l'annonce dans le journal pouvait être plus sûre que la moyenne des vendeurs.

Quatre-vingt pour cent des personnes questionnées au cours de l'enquête exprimèrent l'avis que les annonces rendaient les journaux plus intéressants, 84 pour cent, déclarèrent que les annonces leur fournissaient des idées utiles.

Quand on demanda: "Les annonces de vos journaux vous induisent-elles en erreur pour vos achats?" 59 pour cent des réponses furent "Non", 11 pour cent "rarement", 26 pour cent, "de temps à autre" et 4 pour cent "souvent".

Il semble donc que, par expérience, la moyenne des acheteurs fait joliment confiance aux annonces du journal. Quatre-vingt cinq pour cent des personnes questionnées répondirent "oui" à la question suivante:

"Etes-vous d'avis qu'une maison qui dépense pour annoncer sa marque a plus de chances de maintenir ses produits au niveau supérieur qu'une autre qui n'encourt pas cette dépense?"

C'est une raison de la popularité des marques annoncées.

## Les onze cents ans de la Toussaint en France

L'Eglise de France pourra glorifier, l'an prochain, le onzième centenaire de la Toussaint célébrée sur ses autels. Cette commémoration justifiera des solennités imposantes, pour lesquelles ne seront pas de trop douze mois de préparatifs. L'usage de célébrer "la fête de tous les saints" ne s'établit en effet en France qu'en 836, époque à laquelle le pape Grégoire IV étant venu en France, Louis le Débonnaire, pour lui faire honneur, ordonna la célébration de la Toussaint dans tout son empire. Toutefois, bien qu'aucun décret n'en eût encore prescrit l'observation, la fête suscitait déjà de pieux rites dans la plupart des églises de Gaule et de Germanie.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m. à 9 p. m.

**Dr Robert Trudel**  
DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas.

88 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél.: 44

Bureau: 75 St-Laurent, Louiseville

**Paul-N.-Vanasse, B.A.,**

AVOCAT-PROCUREUR

Affaires Commerciales et Perception de comptes, Créances Hypothécaires.

Difficultés Ré: Assurances et Accidents du travail.

**Dr J.-Aimé Dussault**  
Chirurgien-Dentiste

**1222a Visitation**  
**MONTREAL**

Chez le Dr L'Heureux à MASKINONGE tous les jeudis de 10 A.M. à 5 P.M.

Tél. 51

**Dr Willie WALKER**

Chirurgien-Dentiste

Raxon X, Machine à gaz.

A pris possession des bureaux du Dr Lionel Plante.  
39, rue St-Laurent, Louiseville, P. Q.

Téléphone 117.

**G. E. HEROUX,**

Contracteur Electricien Licencié.

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. 8. —

**Dr Avellin Dalcourt**

MÉDECIN - CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu et Ste-Justine.

MASKINONGE, P. Q.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMherst 5062

Docteur A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et saluez

MONTREAL.

# NOS COURRIERS

## Maskinongé

### REUNION DE FAMILLE

Dimanche le 19 janvier, M. et Mme Chs.-Edouard Déziel recevaient des parents et amis pour le dîner. Étaient présents: M. et Mme Chs.-Edouard Déziel, M. et Mme Romulus Savoie, M. et Mme Alphonse Baril, M. et Mme Napoléon Carufel, M. et Mme Joseph Masson, M. et Mme Arthur Livernoche, M. et Mme Omer Rinfret, M. et Mme Omer Déziel, M. et Mme Emmanuel Déziel, M. et Mme Charlemagne Caumartin, M. et Mme Germain Gervais, M. Norbert Lebeau, M. et Mme Joseph Béland, Mme Vve Wilbrod Lemyre, M. et Mme Wilfrid Doucet, M. et Mme François Gagnon, M. Adélarde Gagnon, M. Germain Savoie, Mlle M.-Ange Béland, Mlle Isola Déziel, Mlle Marguerite-Marie de Carufel, Mlle Charlotte Doucet, Mlle Aline Rinfret, Mlle Jeannette Masson, Mlles Yvonne et Alexandrine Savoie, Mlle Juliette Déziel, Mlle Dolorès Lebeau, Mlles Rolande, Alice, Colombe et Rachel Déziel, MM. Joseph, Albert et Ls-Jules Déziel, Roland Livernoche, Chs.-Omer et Bertrand Déziel, Ephrem et Gérard Déziel, Jacques René, et Réal Déziel.

A M. et Mme Chs.-Edouard Déziel, nos sincères remerciements pour leur si gracieux accueil.

M. Joseph Schiller de Delmas, Saskatchewan a passé quelques jours chez son cousin M. Joseph Saucier.

Mme Dr J.-E. Guibord de Grand-Mère de passage au couvent vendredi dernier.

MM. Antoine et Raoul Croisetière, de Louiseville, en visite chez leurs parents M. et Mme J.-N. Croisetière, dimanche.

Mlle Rose Saucier passe quelques jours à Montréal.

Mlle Marie-Rose de Carufel a passé quelques jours à Ste-Ursule chez M. et Mme Charlie Turner.

## Louiseville

### SOIREE DES ENFANTS DE MARIE

Janvier et février égrennent tour à tour le chapelet joyeux ses gais réunions et mercredi le 5 février, plus de 300 enfants de Marie Louiseville profitent de l'aubaine qui leur est offerte d'une partie de cartes gratuite en notre vaste salle paroissiale.

Monseigneur le curé Baril, MM. les Vicaires Carufel et Lafontaine honorent cette soirée de leur présence.

Euchre, Whist, Bridge, Bridge à l'enche, tout à droit aux faveurs.

Un duo de piano fut extrêmement bien exécuté par Mlles Pauline Fortin et Fernande Desrosiers. Après la 4ème partie, Mlle Pauline Fortin rendit avec beaucoup de naturel et de finesse la déclamation de la Fiancée et après la 6ème partie, Mlle Estelle Caron chanta d'une façon très gentille "Je l'aime pour son amour".

Mlle Antoinette Coutu l'accompagna au piano avec brio. Toutes ces trois jeunes artistes locales furent chaudement applaudies et leur talent leur mérite des louanges méritées.

Et voici une surprise. La parure de la salle est faite de coeurs... en papier... aux couleurs vives, disposés en guirlande.

Qui en dira le nombre exact? Problème à résoudre on l'a annoncé dès le début de la soirée et c'était amusant de surprendre à la première chance l'oeil qui scrutait le... mystère. Donc cinq trouvèrent la solution et Mlle Fleur-Ange Blanchette gagna le prix "Un service pour console", don de Mlle Anna Lefrenière.

Vint ensuite la cueillette des prix:

8 parties 6 prix

Mlle Hortense Raillé: boîte papier à lettres donné par Mlle Victoria Adam.

Marie Lambert: boîte de mouchoirs donné par Juliette Langevin.

Hélène Caron: cousin donné par Mlle Ursule Lessard.

Marcelle Coutu: 1 caraffe donnée par une Enf. de Marie.

Yvonne Béland: Parfumeuse, encens donné par une Enf. de Marie.

Annette Paillé: article pour la toilette par Mlles Giguère.

7 parties

Raymonde Perreault: boîte mouchoirs donnée par Alice Rousseau.

Anita Giguère: vases à fleurs par

## St-Barthélemi

### CAISSE POPULAIRE:—

Une Enf. de Marie.

M.-Ange Gagnon: vases à fleurs par Félicité Houde.

Blanche Deschenaux: cendrier par Yvonne Bazinet.

6 parties

Anita Chevalier: cendrier par Germaine Caron.

Fleurette Lesage: Cartes de correspondance par M.-Ange Martin.

Alice Rousseau: service à fruits par une Amie de la Congrégation.

Marcelle Perreault: Boîte à mouchoirs par Georgianna Rivard.

5 parties

Juliette Bellemare: un plateau par une Enf. de Marie.

Eliane Morin: Potiche par Camillienne Lambert.

4 parties

Gloria Paré: parfumeuse d'encens par une Enf. de Marie.

Thérèse Caron: Cartes de correspondance par une Enf. de Marie.

Cécile Dupuis: Assiette en verre par Germaine Gravel.

3 parties

Antoinette Dusablon: Un plateau par une ancienne Congréganiste.

Madeleine Morin: Silhouette par M.-Lse Roy.

Monique Grenier: boîte papier à lettres par une Enf. de Marie.

2 parties

Ursule Lessard: Un plateau par Léonora Gagnon.

Claire Hémond: 1 chandelier par une Enf. de Marie.

Yvette Béland: 1 plateau par une Enf. de Marie.

Jeanne Mance Giguère: potiche par une Enf. de Marie.

1 partie

Simonne Paré: Corbeille par Berthe Dusseau.

Marguerite Béclair: Bonbonnière par Lucienne Rinfret.

Madeleine Ricard: Fantaisie balai par Coroline Auger.

Albanie Lafrenière: Un plateau par la Congrégation.

Consolation

Germaine Caron: tasse et soucoupe par Lilly Heaton.

Estelle Caron: tasse et soucoupe par une Amie.

Madeleine Plante: Porte-aiguilles de fantaisie par B. Lamirande.

Berthe Dusseau: Potiche par Estelle Caron.

Enfin un substantiel goûter aux sandwiches, gâteaux, liqueurs, café furent servis, vint à son tour faire oublier la fatigue et l'heure avancée.

Mlle Clara Pichette, notre si dévouée présidente, aidée des officières et de quelques Enf. de Marie dévouées avaient payé de leur temps et de leur argent pour que toutes soient heureuses au moins ce soir là.

Notre seul regret est que plusieurs trop éloignées, furent forcément retenues chez-elles par le mauvais état des chemins.

Les tables d'honneur étaient composées de Mlles M.-Ange Martin, Coroline Auger, M.-Lse Roy, Blanche Lamirande.

Mlles Ursule Lessard, Camillienne Lambert, Simonne Caron, Yvonne Voisard.

Les prix d'assistance, \$1.00, don de l'abbé Baril fut gagné par Mlle Corinne Desaulniers.

Le 2e prix, un chapelet don de Mlle Clara Pichette fut gagné par Mlle Marguerite Béclair.

Mais certaines bonnes gens ont beau se vanter de bien "ménager", il y a encore moyen de faire mieux. Nous avons peur de la privation, nous avons peur d'implanter l'esprit de sacrifice dans nos foyers. Son Eminence le Cardinal Villeneuve l'a fort bien dit au congrès des Caisse Populaires, à la fin de janvier: "Nous avons peur du renoncement et de la mortification; l'épargne exige du renoncement et elle est la plus difficile des mortifications."

## Ste-Ursule

A la dernière session de Conseil, M. Adélarde Bergeron a été nommé maire suppléant.

Nos félicitations.

Soirée:—

Le 4 février un groupe de parents et d'amis intimes se réunissaient chez M. Louis Lambert. On comptait parmi les invités: M. et Mme Louis Lambert, MM. Maurice St-Louis, Mlles Cécile Bergeron, de St-Léon; Florian Leblanc, Annette Lambert, Alphonse Bergeron, Lucienne Lafrenière, de St-Justin; Gabriel Bergeron, Monique Lemay, de St-Léon; Bruno Bergeron, Simonne Bergeron, de Louiseville; Jean-Marie Picotte, Yvette Bergeron, de St-Léon; Eugène Bergeron, Mlle Boisclair, de Grand-Mère; Hallen Turner, Amilda Généreux, Eddy Arseneault, Réjane Picotte, Martial Lambert, Hélène Lambert, Léo Paillé, Alice Bergeron, des Trois-Rivières; Gaston Picotte, Jeanne Malboeuf, Josaphat Deschênes, de St-Léon; Bernadette Bergeron, de Louiseville; Roland Lambert, Fernande Picotte, Alice Bellemare, M. et Mme Emile Lam-

## Lanoraie

La semaine dernière ont eu lieu, les funérailles de M. Henri Tarte, décédé à Lanoraie récemment.

La soirée de folklore canadien donnée par MM. Conrad Gauthier, Hector Charland, Sousy Lafleur, le fameux magicien et les jeunes Morin, a remporté un beau succès. Les bénéfices étaient pour l'église.

Samedi soir prochain, 15 février grande mascarade et concours de jeux organisés par les directeurs de la patinoire: La soirée promet d'être très intéressante. Bienvenue à tous!

Va et vient:—

Mlle Raymonde Pépin de Montréal chez son oncle M. Georges L'Africain.

M. François Sansregret est parti pour Montréal à la fin de la semaine.

bert, Richard Lambert, Rita, Jeanne d'Arc et Jacqueline Lambert. On rendit des morceaux de piano, violon et chant; Déclamation par Mlle Cécile Bergeron et son frère Alphonse, de St-Léon.

Tous retournèrent sur le matin gardant un heureux souvenir de leur veillée.

## St-Barthélemi

### CAISSE POPULAIRE:—

A la grand-messe, dimanche dernier, la paroisse avait le plaisir d'entendre M. l'abbé Donat Hénauld exposer d'une manière bien précise et convaincante les avantages d'une Caisse Populaire dans notre localité. Bien clairement, il expliqua l'organisation et le fonctionnement de cette petite banque locale, qui rends de si grands services aux cultivateurs et aux ouvriers dans différents centres de notre province. "En somme, dit-il, c'est le petit préteur, qui offre ses épargnes, avec toutes les garanties possibles, au petit emprunteur." Le soir, à la salle paroissiale, notre ancien vicaire, brillant causeur comme toujours, expliqua de nouveau le projet devant un groupe de citoyens.

Nous remercions M. Hénauld pour le beau mouvement qu'il vient d'introduire chez nous: il a dû trouver le terrain bien préparé. A côté de l'église et de nos écoles, il nous faut une Caisse Populaire, et tant que nos enfants n'auront pas la "vertu" de l'épargne du sou, tant que nos gens ne cesseront pas d'engager leurs légers capitaux dans des entreprises de "bulles de savon", la plupart de nos familles sont appelées à végéter lamentablement.

"Avec des caisses populaires bien assises dans chaque paroisse, le problème du crédit rural ne se poserait pas."

"Avec des caisses populaires florissantes dans chaque district, notre petite industrie ne serait pas anémique."

"Avec des caisses populaires bien administrées, l'éducation des masses se ferait petit à petit, et il se trouverait moins de gens pour faire des placements dans les nuages, parce qu'ils ne voient la fortune que dans les contes de fées... Dieu veuille que nos caisses populaires soient comprises et se multiplient." (L'Action Catholique, Dr Jules Dorion).

Mais certaines bonnes gens ont beau se vanter de bien "ménager", il y a encore moyen de faire mieux. Nous avons peur de la privation, nous avons peur d'implanter l'esprit de sacrifice dans nos foyers. Son Eminence le Cardinal Villeneuve l'a fort bien dit au congrès des Caisse Populaires, à la fin de janvier: "Nous avons peur du renoncement et de la mortification; l'épargne exige du renoncement et elle est la plus difficile des mortifications."

## COMMISSION SCOLAIRE:—

A l'assemblée du 5 courant, il a été surtout question de l'audition des livres. L'auditeur engagé est venu jeter un coup d'oeil sur la comptabilité et il a travaillé 27 heures au prix convenu de \$1.50 de l'heure. Ce même auditeur doit revenir continuer le travail avec un compagnon que la commission a consenti de payer aussi \$1.50 de l'heure. Il restera les frais de transport des auditeurs et leur pension à St-Barthélemi, les deux à la charge des contribuables.

## BAPTEMES:—

25 janvier: — Jos., Laurent, Martial, enfant de M. Japhet Béglise. Parrain et marraine: M. et Mme Roland Dupuis.

28 janvier: — Jos., Alfred, André, enfant de M. Aristide Sylvestre. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Lefebvre.

## Décès:—

La semaine dernière ont eu lieu, les funérailles de M. Henri Tarte, décédé à Lanoraie récemment.

La soirée de folklore canadien donnée par MM. Conrad Gauthier, Hector Charland, Sousy Lafleur, le fameux magicien et les jeunes Morin, a remporté un beau succès. Les bénéfices étaient pour l'église.

Samedi soir prochain, 15 février grande mascarade et concours de jeux organisés par les directeurs de la patinoire: La soirée promet d'être très intéressante. Bienvenue à tous!

Va et vient:—

Mlle Raymonde Pépin de Montréal chez son oncle M. Georges L'Africain.

M. François Sansregret est parti pour Montréal à la fin de la semaine.

## Un thé pour tous les goûts

# THÉ "SALADA"

Mme Léon Généreux et Mlle Irène Bonin à Montréal et à Joliette la semaine dernière.

M. Melville Déglise dans sa famille samedi et dimanche.

M. Zénon Isabel à Montréal dans sa famille.

Baptême:—

A M. et Mme Armand Champagne, un fils baptisé Joseph, Armand, Zénon, Réal. Parrain et marraine M. et Mme Zénon Plouffe.

## Bureau de publicité du Canadien

Les nominations de candidats pour la "joute des candidats du Canadien" commencent à affluer de tous les coins de la province et aux bureaux du Canadien, à l'hôtel Mont-Royal, on est amplement assuré du succès de la première de ce qui deviendra un des événements annuels les plus importants dans le domaine sportif de la province de Québec.

St-Jean, qui a donné l'élan en nommant André Choquette, d'Iberville comme son représentant, a vite trouvé des imitateurs et Granby, Trois-Rivières, Shawbridge, Joliette et St-Hyacinthe ont fait parvenir le nom de leurs candidats pour le 1er mars.

Les joueurs choisis ont tous la jeunesse en commun car l'âge moyen des candidats choisis à date est de 20 ans. A Granby où Sylvio Mantha, le manager du Canadien, a lui-même fait le choix à l'occasion d'une joute-exhibition des Habitants la semaine dernière, deux candidats semblaient de force si égale que Sylvio a résolu le problème du choix à la Salomon en invitant les deux, Thuerrier et St-Onge, à Montréal pour le 1er mars. Joliette a choisi "Zou" Deschamps, son meilleur joueur de défense, tandis que les Trois-Rivières ont nommé Raymond Comeau pour les représenter. A St-Hyacinthe ou le Clairon a pris charge du mouvement c'est par vote populaire qu'on a déterminé le représentant et celui-ci sera Rolland Bibeau.

Voici la liste des candidats choisis à date:

Granby: Thuerrier et St-Onge; Joliette: Arthur Deschamps; St-Jean: André Choquette; St-Hyacinthe: Rolland Bibeau; Trois-Rivières: Raymond Comeau; Shawbridge: Jean Lalonde.

Le travail de nomination se continue et d'ici à quelques jours l'ensemble des candidats sera trouvé. Il faudra ensuite les répartir en deux camps qui se feront la lutte le 1er mars au Forum.

On s'attend à une salle comble car, tandis que l'intérêt à Montréal est au plus haut degré, les adhésions parviennent de tous les points de la province et déjà plusieurs villes, dont, notamment, Joliette et Trois-Rivières ont demandé qu'on leur réserve des places pour les partisans qui accompagneront le candidat pour la joute à Montréal.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture, sauf un verre de jus d'orange aussi souvent qu'il le faut pour tromper la faim, ce qui doit être souvent comme la charpente de 205 livres de Lesieur a besoin d'être souvent alimentée.

Sans autre remède, l'as des Habitants prétend qu'il guérit infailliblement. Inutile de dire qu'il ne compte parmi les médecins plus d'amis qu'il ne faut.

## Arthure Lesieur, le gros joueur de défense du Canadien, l'une des révélation défensives de la saison de la N.H.L., a des principes d'hygiène qui ne conviendraient peut-être pas à tout le monde mais qui lui vont à merveille. Lesieur, qui n'a jamais porté chapeau, même par les plus grands froids, n'a eu qu'un rhume dans sa vie, et c'était pour avoir mis un couvre-chef sur la recommandation de Léo Dandurand.

Chaque fois qu'il se sent menacé d'une attaque de coryza, le gros Arthur se met à une diète de jus de fruits; durant quarante-huit heures il se prive de toute nourriture,

### Maskinongé

Samedi, le 8 février, un groupe de parents et d'amis se réunissait chez M. et Mme J.-L. Lemire pour y passer la soirée était présent M. et Mme J.-L. Lemire, M. et Mme Henry Lesage, M. et Mme Joseph Béland, M. Paul Lemire, Mlle Lactitia Dauphinais, M. Paul Cournoyer, Aldéa Lemire, Paul Emile Vanasse, Thérèse Lemire, Jules Béland, Evelyn Sawyers, Aimé Lebrun, Thérèse Béland, Ubald Alarie, Rachel Béland, Louis Cournoyer, Ursule Vanasse, Stanislas Lacombe, Adrienne Lefebvre, Israël Lacombe, Fernande Alarie, Réginald Paré, Jeanne d'Arc Alarie, Maurice Lajoie, Simonne Alarie, Roland Dauphinais, Gabrielle Gaboury, Fernando Dauphinais, Cécile Lemire, Hervé Lefebvre, Marie Laure Vallerand, Stanislas Lefebvre, Marie Rose Béland, Victorin Guinard, Gertrude Dauphinais, Henry Dupuis, Bibiane Trudel, Aimé Croisetière, Alice Trudel, Alfred Béland, Marie Rose Guinard, Anne Marie et Germaine Guinard, Simonne Lemire, Hermann et Henry Lemire.

Les violonistes étaient MM. Léo Morin, Ange-Albert Alarie, Louis-Georges Guinard.

Il y eut chant, musique et autre divertissement.

On se sépara à une heure avancée de la nuit, emportant de cette soirée le meilleur souvenir, et en remerciant M. et Mme Joseph Lemire d'avoir su si bien nous amuser.

Une INVITEE.

### CETTE CHANSON

Le 6 décembre 1934 (comme le temps passe vite, hélas!), nous publions, ici même, quelques notes sur la chanson "la rivière du Loup", en priant les lecteurs de nous communiquer les versions différentes qu'ils pourraient posséder. Notre article a été reproduit dans plusieurs journaux de la province, et il ne nous a valu alors qu'une réponse, celle de Quintus, collaborateur bénévole du "Saint-Laurent", de Rivière-du-Loup en bas, mais une réponse extrêmement intéressante et que "l'Echo de Saint-Justin" a réimprimée le 10 janvier 1935.

Sur la foi de feu Benjamin Sulte nous avons cru que cette vieille chanson du terroir était originaire de la région trifluvienne, parce que répandue dans les alentours. Or Quintus, bien qu'il n'en soit pas personnellement sûr, est d'avis que la ritournelle populaire tant connue, et, il est bon de le mentionner, aussi très mal connue, peut-être certainement considérée comme une chanson locale de la Rivière-du-Loup en bas. Dans tous les cas, affirme Quintus, on la chante là-bas à toutes les occasions, et cela depuis très longtemps.

Il me fait plaisir de revenir sur le sujet afin de rendre compte à Quintus du contenu d'une communication qui m'a été envoyée, tout récemment, par l'entremise du folkloriste E.-Z. Massicotte.

Ma correspondante, qui est née à Notre-Dame-du-Portage, à quelques milles de la Rivière-du-Loup, a épousé un Breton du nom de Mathurin Lorans. Elle ajoute qu'il y avait autrefois dans la région plusieurs familles bretonnes, entr'autres une du nom de Kirouac dont les descendants se nomment Berton. La Bretagne, où il y a autant de Mathurin que de Jean-Baptiste au Canada, est surnommée le pays des Mathurin. D'après les renseignements que Mme Lorans prit sur place, il paraîtrait qu'on tournait des chansons pour ridiculiser ces braves gens qui étaient généralement imprévoyants.

Voici la variante que mon aimable correspondante m'a envoyée:

Train, train, Mathurin,  
Pas d'pain pour demain;

La Rivière du Loup,  
Elle est large, elle est large,  
La rivière du Loup,  
Elle est large partout.

Trois jours en carosse,  
Pas d'sou dans ma poche, etc.

Au temps des sous, naturellement, ce qui nous reporte au régime français.

Gérard Malchelosse.

### Par ci Par là

#### DES PNEUS USAGÉS COMME CHAUSSURES

Plusieurs fermiers chinois ont comme semelles de leur chaussures des pneus usagés d'automobiles qui ont parcouru plusieurs milles milles avant d'être utilisés à cette fin, dit le service industriel du Canadien Na-

tional. Ces pneus usagés étaient importés jusqu'ici de Los Angeles et San Francisco, mais dernièrement une manufacture de Shanghai s'est informée si le Canada ne pourrait lui fournir des pneus usagés.

#### A CRAQUE PAYS SES PROBLEMES

D'après le service d'agriculture du Canadien National le rajah des Indes

est en face d'un grave problème. Le pourcentage de terrain cultivable n'est que de 0.72 d'acre par tête pour une population de près de 400,000,000.

#### LA ROUMANIE GRAND PRODUCTEUR D'HUILE

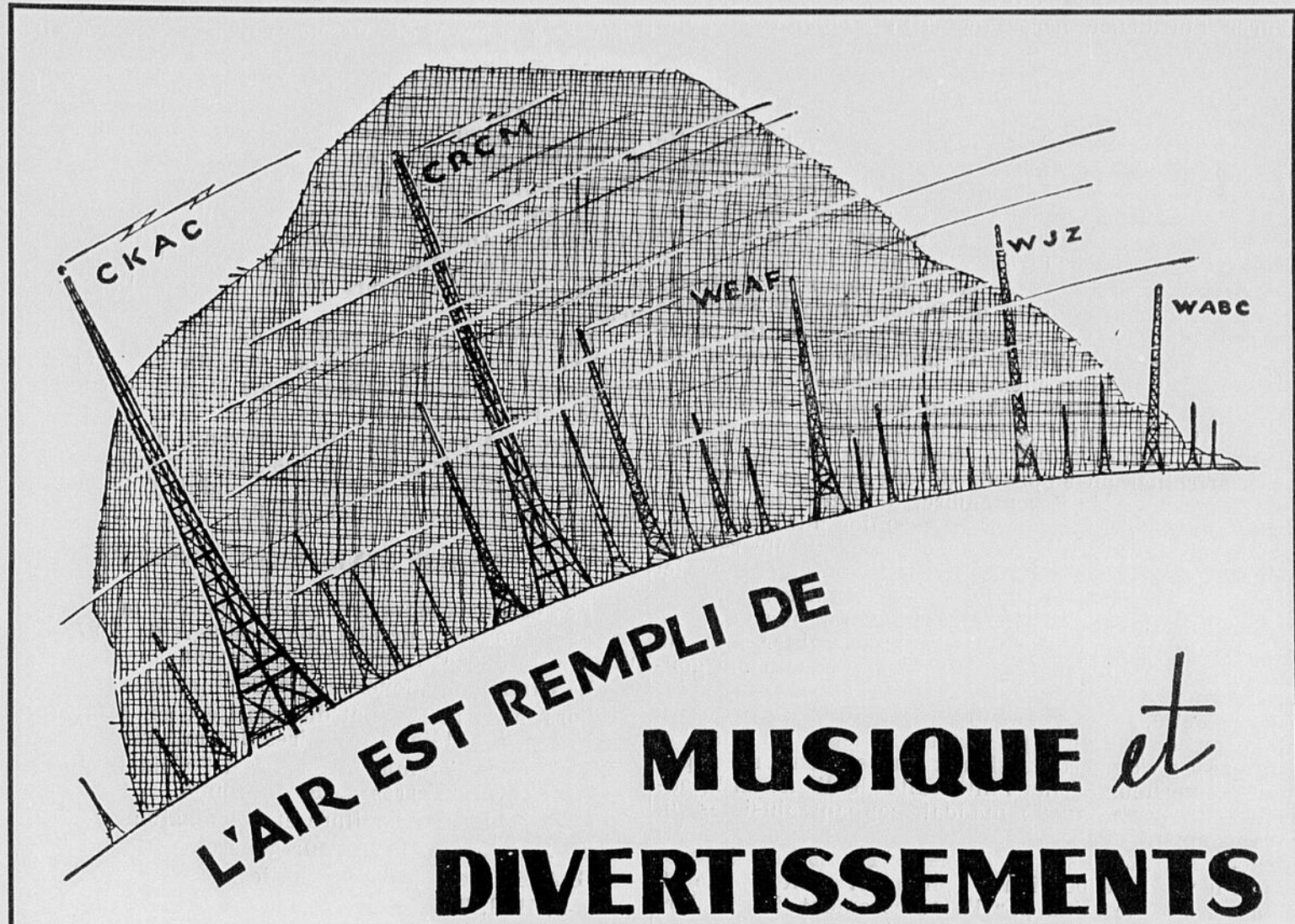
D'après le service industriel du

Canadien National la Roumanie vient au quatrième rang comme pays producteur d'huile. En 1926 la Roumanie produisait 4,800,000 tonnes d'huile contre 8,472,000 tonnes en 1934.

#### DES OEUFS DE CANES POUR LA HOLLANDE

Les Hollandais sont friands des

oeufs de canes bouillis et récemment on s'est rendu compte que l'oeuf de canes canadiennes pesait une once de plus, soit 2.1, dit le service d'agriculture du Canadien National. En 1934 on a importé de la Chine 2,462,000 oeufs de canes. C'est donc un nouveau marché qui s'ouvre pour le Canada.



L'AIR EST REMPLI DE  
**MUSIQUE et**  
**DIVERTISSEMENTS**

RÉALISEZ-VOUS que l'air est rempli de musique, de divertissements et de choses instructives?

Si oui — pourquoi vous priver de ces plaisirs? Vous pouvez posséder un radio moderne pour quelques sous par jour — et les frais d'opération sont si peu considérables que vous vous en apercevrez à peine.

Demandez à n'importe quel de vos amis qui a un radio, combien il dépense pour l'opération de son appareil. Neuf fois sur dix, il vous répondra qu'il "ne peut même pas s'apercevoir du montant sur son compte".

Donc ne permettez pas à l'idée de "frais" et "dépense" de vous empêcher de jouir des plaisirs que vous procurent un radio — allez voir votre marchand local... Il vous fera voir un radio d'une marque annoncée par tout le pays, qui vous assurera une réception satisfaisante dans votre district.



**THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.**  
Service Commercial et de la Distribution

## Précis de l'Histoire Politique de la Province de Québec

(suite de la première page)

s'en occuper. Alors M. Barwick affirma qu'il était en état de prouver que M. Armstrong avait payé \$100,000 de cet argent pour s'assurer l'influence nécessaire afin d'obtenir le paiement de ce subside. C'est alors que le comité des chemins de fer du Sénat décida de connaître tout le fond de cette affaire.

Armstrong refusa de dire à qui il avait payé ces \$100,000, mais il fut traduit devant la barre de la chambre et forcé de répondre. Son témoignage démontra que l'argent avait été payé à Ernest Pacaud, l'organisateur en chef du parti libéral dans le district de Québec, et l'ami intime du Premier ministre Mercier et des autres membres du cabinet de Québec. Armstrong dit qu'il avait compris que Pacaud s'était servi de cet argent pour influencer le gouvernement et l'induire à émettre une lettre de crédit pour payer le bonus de \$175,000.

Plusieurs gérants de banque de Québec furent examinés et démontrèrent que, dans le temps où cette somme fut payée à Armstrong, plusieurs transactions importantes avaient eu lieu entre Pacaud et certains membres du cabinet de Québec. Plusieurs officiers publics établirent aussi que la lettre de crédit n'avait pas reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur. A cette époque le premier ministre Mercier était en Europe où il cherchait à effectuer un emprunt de dix millions. Peu de temps après son retour, le 7 septembre, le lieutenant-gouverneur Angers signifia un ultimatum au premier ministre appelant son attention sur le fait que \$175,000 avaient été retirés du trésor public sans la sanction du lieutenant-gouverneur, tel que pourvu par la loi, et demanda: 1. — des explications, 2. — la coopération des ministres à l'effet de nommer une Commission Royale composée de trois juges pour examiner toute la transaction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Le gouverneur mentionnait comme membres de cette commission les noms des juges Jetté, Baby et Davidson. M. Mercier s'opposa à cette commission, disant qu'il préférerait soumettre la question à la Législature et s'opposa aussi aux juges mentionnés par le lieutenant-gouverneur. Dans l'intervalle le lieutenant-gouverneur refusa de signer aucun mandat, coupant ainsi les vivres au gouvernement.

M. Mercier réunit tous ses partisans au Palais Législatif et tous lui exprimèrent une confiance pleine et entière. Le 19 septembre la crise se termina par l'acquiescement de M. Mercier à l'ordre du lieutenant-gouverneur, et le même jour un ordre en conseil fut adopté nommant la Commission Royale désignée par le gouverneur Angers.

Cette commission se mit aussitôt à l'oeuvre et le 16 décembre, le juge Jetté étant malade, les juges Baby et Davidson présentèrent un rapport intérimaire déclarant que la transaction de la Baie des Chaleurs avait été une odieuse exploitation du trésor provincial.

Le même jour le gouverneur démit son cabinet, transmettant au Premier ministre Mercier une lettre dans laquelle était le rapport intérimaire de la Commission.

Le gouverneur terminait sa lettre en disant: "Dans les circonstances, afin de protéger la dignité de la Couronne et de sauvegarder l'honneur et les intérêts de la province en danger, je prends le remède constitutionnel de vous démettre vous-même et vos collègues de vos fonctions d'aviseurs de représentants de la Couronne et de membres du Conseil Exécutif. C'est pourquoi, messieurs, je vous retire ma confiance et vous dégage, vous et vos collègues, de vos fonctions d'aviseurs de la Couronne et de membres du Conseil Exécutif de la province de Québec."

M. De Boucherville fut appelé à former un ministère, et ce travail étant accompli, le 21 décembre les nouveaux ministres furent assermentés dans l'après-midi de ce jour-là, comme suit:

L'hon. C.-B. De Boucherville, premier ministre et président du Conseil; l'honorable T.-C. Casgrain, procureur-général; l'hon. G.-A. Nantel, commissaire des Travaux pu-

blics; l'honorable E.-J. Flynn, commissaire des Terres de la Couronne; l'honorable J.-S. Hall, trésorier provincial; l'hon. L. Beaubien, commissaire de l'Agriculture; l'hon. L. P. Pelletier, secrétaire provincial; les hons. MM. L.-R. Masson, L.-O. Taillon et J. McIntosh, ministre sans portefeuille.

### LA DISSOLUTION.

C'est alors que surgit une nouvelle difficulté.

La grande majorité de la députation s'était depuis des mois engagée à appuyer M. Mercier envers et contre tous, et, advenant la réunion des chambres cette majorité, sur un premier vote, battait infailliblement le gouvernement.

Il fallait donc choisir entre les deux alternatives suivantes: ou reconstruire la députation et être défait par un vote adverse, et alors en appeler au peuple sans réunir les chambres.

On opta pour la dernière alternative.

Le 23 décembre un numéro supplémentaire de la "Gazette Officielle de Québec" annonçait la dissolution de la Législature et fixait l'appel nominal au 1er mars 1892, et la votation, au 8 mars. 52 conservateurs furent élus, 17 libéraux et 4 indépendants.

Les adversaires de Mercier ne se trouvèrent pas satisfaits de l'avoir renversé en chambre et battu dans la province. Ils le traînèrent en Cour d'Assises, mais le jury l'acquitta et le peuple le porta en triomphe.

Mercier serait sans doute revenu sur la scène politique s'il eût vécu. Mais il ne sut pas plus conserver sa santé que le pouvoir. Une maladie cruelle le conduisit lentement au tombeau. Il mourut le 30 octobre 1894.

### DERNIERS MINISTERES CONSERVATEURS

Les conservateurs qui avaient balayé la province en 1892, furent de nouveau défaits aux élections de 1897, et jamais depuis ils ne purent reprendre le pouvoir.

Le cabinet de Boucherville ne dura que quelques mois.

Lors du remaniement du ministère en 1892, qui mit l'hon. M. Taillon, à la tête des affaires, les ministres furent:

M. Taillon, premier ministre et Président du Conseil.

E.-J. Flynn, Terres de la Couronne.

L. Beaubien, Agriculture et Colonisation.

T.-C. Casgrain, Procureur-général.

G.-A. Nantel, Travaux publics.

J.-S. Hall, Trésorier.

L.-P. Pelletier, Secrétaire et Registraire.

J. McIntosh, T. Chapias et A.-W. Morris, ministres sans portefeuille.

En 1896, l'hon. M. Taillon ayant démissionné pour se jeter dans l'arène fédérale où il devait succomber avec son parti, le lieutenant-gouverneur appela l'hon. M. Flynn à former un nouveau cabinet.

Dans la distribution des portefeuilles M. Flynn se réserva celui des Travaux publics. Il eut pour collègues:

L. Beaubien, Agriculture et Colonisation.

G.-A. Nantel, Terres de la Couronne.

L.-P. Pelletier, procureur-général.

M. F. Hackett, secrétaire et registraire.

A.-W. Atwater, Trésorier.

T. Chapias, Président du Conseil Législatif.

La province doit à cette administration plusieurs mesures de grande importance pour développer l'agriculture et favoriser la colonisation. La cause de l'éducation fut aussi l'objet d'une attention toute spéciale, et M. Flynn avait conçu le projet de distraire du domaine de la province une étendue d'un million cinq cent mille acres pour créer un fonds capital devant rapporter, \$60,000.00 par année, laquelle somme était destinée à encourager l'éducation. C'était le premier article du programme conservateur. Mais M. Flynn ne put le réaliser. Il fut défait aux élections générales du 11 mai 1897.

### LE REGIME LIBERAL

Les libéraux reprenaient alors le pouvoir qu'ils ont détenu sans interruption jusqu'à nos jours.

Le Chef de l'Opposition, M. Marchand, appelé à prendre les rênes de l'administration, forma son cabinet comme suit:

M. F.-G. Marchand, premier ministre et Trésorier.

J.-E. Robidoux, secrétaire et registraire.

L. Archambault, Procureur-général.

S.-N. Parent, Terres, Forêts et Pêcheries.

Adéard Turgeon, Colonisation et Mines.

Thomas Duffy, Travaux publics.

J. Shehyn, G.-W. Stephens, J.-E.-E. Guérin, ministres sans portefeuilles.

De 1897 à 1908, le parti libéral provincial ne triomphe qu'à la faveur de l'influence fédérale.

La chute du gouvernement Tupper, à Ottawa, en 1896, fut suivie un an après de la défaite du gouvernement Flynn à Québec.

En 1900 et 1904, l'hon. Parent, le successeur de l'hon. M. Marchand, se hâta d'en appeler au peuple immédiatement après les élections fédérales afin de bénéficier du courant d'opinion créé par ces victoires libérales et vaincre plus facilement des adversaires désorganisés et démoralisés par la défaite. Il était le maître de la situation et il fut sans pitié. Il avait l'ambition d'écraser un ennemi vaincu d'avance, et il fut même accusé d'avoir voulu faire disparaître complètement de l'Assemblée Législative les quelques débris du parti conservateur qui y constituaient la faible mais loyale opposition de Sa Majesté.

(à suivre)

## Jean-Baptiste Meilleur

(suite de la première page)

Le docteur Meilleur est l'auteur d'un traité de chimie publié en 1833. Lettres sur l'éducation populaire. Mémorial de l'éducation, en 1860. Il est aussi l'auteur de nombreux écrits sur les sciences, l'histoire, l'éducation, la pédagogie, etc.

Il analysa l'eau minérale de l'Assomption. (3)

Les écrits et la correspondance du Docteur Meilleur sont aujourd'hui au collège de Nicolet, ayant été donnés par l'abbé Louis-Edouard Bois, en 1889. L'abbé Bois les a probablement eus par l'entremise du genre du docteur: Louis-Alphonse Boyer. Ce dernier s'était lié d'amitié avec cet abbé lorsqu'il était député du comté de Maskinongé, de 1872 à 1878.

M. Léon Lortie, de Montréal, a actuellement un travail, sur le métier, sur le docteur Meilleur.

DuVern.

1. — L.-A. Boyer fut député du comté de Maskinongé de 1872 à 1878.

2. — Journaliste et député de Richelieu de 1870 à 1878.

3. — Cette source se trouve aujourd'hui à faire partie de la paroisse de l'Épiphanie et est exploitée par M. Paul Coulombe.

### NOTRE CAVIAR EN ALLEMAGNE

L'Allemagne importe maintenant près de 100,000 livres d'œufs de saumon pour faire du caviar. En 1934 les États-Unis en étaient les plus gros fournisseurs avec la Russie. Le Japon et le Canada venaient au deuxième rang. Mais ces derniers mois la Russie et le Japon ne semblent plus vouloir s'occuper de ce marché et, les États-Unis étant en difficulté commerciale avec l'Allemagne il semble que le Canada soit bien placé pour obtenir ce marché, fait remarquer le service industriel du Canadien National.

### LA MODE DES ÉPINGLES EN BOIS

La femme anglaise utilise encore pour lavage du linge la planche à savonner en bois. La planche en métal est très peu connue là-bas et celle en verre, peu demandée. Les épingles à linge anglaise sont différentes des nôtres qui sont à quatre spirales, alors que les épingles anglaises ont sept spirales. Parmi les autres articles de bois utilisés en Angleterre on trouve le rouleau à pâte, les manches de balais et de vadrouille et les treillis de bois. Ces renseignements sont fournis par le service industriel du Canadien National.

### INDUSTRIE AUSTRALIENNE

La mise en conserve de fruits est devenue l'une des principales industries de l'Australie, dit le service industriel du Canadien National. Les principaux fruits conservés sont les abricots, les pêches, les poires et les ananas. Ces fruits sont récoltés en grande partie dans les régions de Victoria et de la Nouvelle Galles du Sud. Durant les six premiers mois de 1935 l'Australie a exporté pour \$4,770,505 de fruits en conserve.

## Le Dr PAUL GODIN

SPECIALISTE

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris 1242, Rue Hart, TROIS-RIVIERES YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE occupe un bureau à Louiseville chez l'avocat Paul Vanasse, tous les samedis de 9 hrs a. m. à 5 hrs p. m.

Hon. Sénateur Chs. Bourgeois, C. R. — Gustave Poisson, B. A. LLL.

## Bourgeois, Poisson & Heaton

avocats

Edifice Aneau

LES TROIS-RIVIERES

Hamilton Heaton, B. A. LL. B. — Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Coutu.

LOUISEVILLE, P. Q.

## Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

### NOS SPECIALITES

Factures, Entêtes de lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoirs, Calendriers.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'informations à:

**L'Echo de Saint-Justin,**

Saint-Justin, P. Q.

### Nouvelles Locales

M. l'abbé Antonio Beaudry, curé de St-Edouard, était de passage au presbytère ces jours derniers.

M. Paul Aucoin de Berthierville était de passage à St-Justin, mardi.

Mlle Marie-Claire Bussièrès actuellement en promenade à Montréal pour une quinzaine.

M. Robert Vézina est allé à Montréal en fin de semaine.

M. et Mme Georges Barrette et leur fille Rachel de Saint-Barthélemi sont venus à St-Justin, dimanche.

M. et Mme Marcel Lessard sont allés à St-Viateur d'Anjou dimanche.

M. l'abbé Gérard Lemyre, vicaire à St-Bernard de Shawinigan était en visite au presbytère ces jours derniers.

Tout annonce que le Euchre-Séance qui aura lieu samedi le 22 courant dans notre salle paroissiale remportera un franc succès. Le nombre de cadeaux à date est tellement considérable qu'il a fallu les installer dans quatre vitrines, soit chez MM. Joseph Verte-feuille, J.-A. Vouligny, C.-E. Lambert et W.-H. Gagné.

Mlle Désy de Ste-Elisabeth, était à St-Justin ces jours derniers.

Mlle Françoise Clément est allée à St-Cuthbert mercredi.

Mlle Madeleine Grenier, de Montréal de passage au presbytère dernièrement.

Mme Lazare Villeneuve est allée à Joliette chez sa fille Mme H. Gouger, pour quelques jours.

M. et Mme Pierre Drainville sont allés à Montréal pour une huitaine chez leurs parents.

Mlle Marcelle DuBeau est de retour d'un voyage de quelques jours à Québec chez des parents.

**Baptême:** — Le 6 février 1936: — Joseph, Antonio, Jules, Martial, fils de Alphonse Savoie et de Alexandrina Ladouceur.

Parrain et Marraine: M. et Mme Antonio Masson.

**SERVICE ANNIVERSAIRE**  
Lundi prochain, le 17 courant, aura lieu à St-Barthélemi à 9 hrs a.m. le service anniversaire de Mme Edouard Barrette, mère du Notaire J.-A. Barrette, ex-député au fédéral. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le 11 février, M. et Mme Eugène Boivin réunissaient à la demeure de M. Omer Lefebvre un groupe de parents et d'amis pour y passer la soirée qui fut des mieux réussies. Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Eugène Boivin, M. et Mme Omer Lefebvre, M. et Mme Hormisdas Dauphinais, M. et Mme Doria Trudel, Mme Hormisdas Lefebvre, M. et Mme Emile Gagnon, M. Adrien Lefebvre, Mlle Reine-Aimée Boivin, Léo Morin, Lucien Lefebvre, Lionel Dauphinais, Mlle Alma St-Cyr, Jacques Paillé, George-Albert Hubert, Aline et Annette Villeneuve, Arthur Lefebvre, René Hubert, Yvette Bruneau, Emile Gagnon, M. et Mme Hervé Lefebvre, Raymond Bruneau, Maurice Boivin, Marcelle Dubeau, Joseph Pepin, Albina Lefebvre, Y-

onne Lefebvre, Alice Boivin, Alfred St-Cyr, Lionel Pepin, Chs-Edouard Ladouceur, Walter Lefebvre, Lilas Laurent, St-Barthélemi, Cécile Déry Maskinongé, Alfred Hubert, Alfred Lefebvre, Ernest Villeneuve, Hormisdas Chevalier, Rosina Gagnon, Léopold Pepin, Charles Boivin, Pierre-Aimé Boivin, Gérard Boivin, Lucile et Rita Lefebvre, Marguerite Lefebvre, Flora Dauphinais, Germain Lefebvre, Jean-Charles Lefebvre. Durant la soirée, bonbons, boissons et liqueurs furent servis. A minuit, un succulent goûter fut servi. Il y eut chant, musique, etc., on se sépara à une heure avancée de la nuit, emportant de cette soirée le meilleur souvenir et en remerciant nos hôtes de leur franche hospitalité. Une invitée.

Dernièrement il y eut partie de cartes chez M. et Mme Albert Plouffe. Parmi les personnes présentes, on remarquait: MM. et Mmes Paul Baril, Donat Carufel, Arcadius Lafrenière, Azarias Gagnon dit le chef, Albert Baril, Walter Carufel, Napoléon Gaboury, Mlle Lucile Gaboury, MM. et Mme Antonin Gagné, Joseph Gagnon. Plusieurs prix furent distribués aux gagnants et tous se retirèrent à une heure avancée, emportant un bon souvenir de cette soirée.

### En marge du Euchre-Séance

**Succès assuré. — Près de 200 prix seront distribués. — 100 tables à la disposition des joueurs**

Eh oui! C'est le dire général, la soirée du 22 au profit de l'église sera un grand succès. Succès parce que tous les paroissiens contribuent à l'organisation de cette soirée.

A date, près de 75 prix sont exposés dans les vitrines de nos 4 magasins et si l'on considère qu'il reste encore près de 2 semaines avant la soirée du 22, nous nous permettons d'espérer d'avoir au moins 200 prix.

L'année dernière on s'en souvient 100 prix avaient attiré près de 300 personnes, alors cette année pour satisfaire les joueurs de euchre nous mettrons à la disposition des joueurs 100 tables et plus, s'il le faut.

La fameuse commédie vaudeville saura faire rire aux larmes nos auditeurs qui se souviennent de CHICOT.

Voici une liste des personnes résidentes au-dehors de St-Justin qui nous ont fait dons de jolis prix.

M. L.-Joseph Thisdel, M.P.P. J.-A. Giguère, J.-H. Giguère, Arthur Giguère, l'abbé Donat Baril, Dentiste Trudel, Salon de coiffure Poirier et Chamagne, La Maison Oscar tous de Louiseville.

J.-A. Barrette, ex-député, Ecole des Arts domestiques, Joseph Mercure, Dr. Jos Comtois, tous de St-Barthélemi.

Les abbés Oscar Masson, Emile Clément, Rosemont Masson des Trois-Rivières.

Lucien Morin, Denis Dupuis, Couvent de Maskinongé, et Dr Avelin Dalcourt de Maskinongé.

D. Tessier, Le Courrier de Berthierville, tous de Berthier.

F. Baillargeon, Bertrand, Foucher, Bélanger, Inc. William Beaumer and Candles, Un Ami

### Paletot de chat A VENDRE

Un paletot de chat, très belle valeur, pas bien usagé, sera vendu à de très bonnes conditions de paiement. S'adresser à Paul Vanasse, Avocat, Louiseville, Qué.

de Montréal.

Alors on peut avoir une petite idée des prix déjà arrivés et ceux-ci ne sont que des prix venant d'au-dehors. La balance des autres sera publiée dans un prochain numéro.

### Rapport des cultures en 1935

Québec, P. Q., 23 janvier 1936. — La Section de la Statistique Agricole présente aujourd'hui son estimation finale de la superficie, des rendements et de la valeur de la récolte des grandes cultures en 1935, comparativement à 1934.

**Etendues sous culture:** — Les étendues sous culture accusent les variations suivantes: le blé à 62,500 après une diminution de 2 p. c.; l'avoine à 1,674,400 acres, une diminution de 0.3 p.c.; l'orge à 140,900 acres, une augmentation de 6.3 p.c.; le seigle à 6,100, une augmentation de 11.5 p.c.; le lin à 2,500, une augmentation de 8.3 p.c.; les pois à 18,600, une diminution de 2.6 p.c.; les fèves à 4,500, une augmentation de 3.4 p.c.; le sarrasin à 147,000, augmentation de 0.5 p.c.; les grains mélangés à 122,500, une augmentation de 3.3 p.c.; les navets à 37,800, une diminution de 2.5 p.c.; les pommes de terre à 127,900 une diminution de 10.8 p.c.; le maïs fourrager à 50,800 une diminution de 3.1 p.c.; le foin et trèfle à 3,506,200, une diminution de 0.8 p.c.; la luzerne à 11,100, une augmentation de 46 p.c.

**Les rendements à l'acre:** — Les rendements moyens à l'acre accusent une diminution pour les récoltes suivantes: le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, les pois, le sarrasin, les grains mélangés, les navets, les pommes de terre, le maïs fourrager et la luzerne, cependant que le lin, les fèves et le foin accusent une augmentation.

**La récolte:** — La récolte totale des diverses cultures accuse une augmentation dans les variétés suivantes: l'orge 5.5 p.c.; le seigle 1 p.c., le lin 17.7 p.c., les fèves 6.1 p.c., le maïs fourrager 10.3 p.c., le foin 4.9 p.c. et la luzerne 42.7 p.c.; et une diminution pour le blé de 9.3 p.c., l'avoine 6.5 p.c., les pois 9.5 p.c., le sarrasin 4.5 p.c., les grains mélangés 5.5 p.c., les navets 28.4 p.c. et les pommes de terre 20.5 p.c.

**Valeur des récoltes:** — La valeur des récoltes par unité accuse une augmentation pour le blé, le seigle, le lin, les grains mélangés, les navets, les pommes de terre et le maïs fourrager; et une diminution pour l'orge, les pois, les fèves, le sarrasin, le foin et la luzerne, cependant que le prix de l'avoine est le même.

L'augmentation de la valeur totale est comme suit: le seigle, 11.2 p.c., le lin 44.1 p.c., les fèves 0.8 p.c., les grains mélangés, 0.2 p.c., les pommes de terre, 30.9 p.c., maïs fourrager, 17.7 p.c., la luzerne, 2.5 p.c., et les diminutions suivantes: blé, 8.0 p.c., avoine, 6.6 p.c. orge, 0.8 p.c., pois, 11.5 p.c., sarrasin, 7.3 p.c., navets 11.1 p.c., foin 26.3 p.c.

Tél. 15 Casier postal 101

**F.-J. Sylvestre**  
Etabli en 1907  
ST-BARTHELEMI, P. Q.  
Négociant en fournitures agricoles

Abeilles en paquets, 2 lbs \$2.45 Plus frais d'express, 3 lbs \$3.15 Echange de cire gouffrée. Cire d'abeilles demandée. Ruches modèles, colonies d'abeilles Italiennes et matériel d'apiculture pour votre rucher.

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.



**FLACON plat**  
Cette Réelle Saveur de Hollande  
**85¢**

**GIN de KUYPER**  
26 \$1.90 40 \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695 136 F

### Colons pour l'Abitibi

En route pour les Cantons Lacorne et Varsan, situés au sud d'Amos, 9 familles de Nicolet et 2 de Bellechasse sont partis de Québec par train du Canadien National. Ces

11 familles qui comptent 70 personnes s'en vont rejoindre les chefs déjà établis sur les terres fertiles de l'Abitibi.

M. R.-C. D'Alton, du service de la colonisation du Canadien National, accompagne ces familles de colon.

**-- A STE-URSULE --**  
**BELLES SOIREES DE CHARITE, LES 22-24 et 25 FEV.**  
Tel qu'annoncé en janvier, les soirées de charité en notre couvent s'ouvriront le samedi 22 courant, par une partie de cartes toute spéciale, première réunion dans notre nouvelle salle de réception.  
Les parents et amis auront le droit de se grouper sur les mêmes tables pour y jouer le jeu qu'ils préféreront, aux conditions cependant d'apporter leurs propres jeux, et de faire sanctionner régulièrement leurs parties pour la distribution des cadeaux.  
L'on réserve en plus d'agréables surprises pour ce premier soir entièrement consacré aux amateurs de cartes. Seuls les restaurants seront ouverts.  
Lundi et mardi, 24 et 25, seront des jours d'amusements pour les enfants, et pour tous, des soirées de pêche, de vente, de Bingo, etc, etc.  
Cordiale et pressante invitation à prendre part à notre oeuvre où la bienveillante charité s'unira à l'honnête gaieté pour le bonheur des chers indigents de notre hospice.  
Communiqué.

**Grand Euchre-Séance**  
SAMEDI LE 22 FEVRIER 1936.  
Sous la présidence conjointe de M. le Curé Joseph Grenier et de Son Honneur le Maire W.-H. Gagné.  
\* \* \*  
Jeunes filles faites un cadeau de vos propres mains.  
\* \* \*  
Chefs de familles que votre nom figure sur la liste de nos bienfaiteurs.  
\* \* \*  
Amis des paroisses environnantes, rappelez-vous à notre souvenir.  
\* \* \*  
Commerçants et Professionnels de Louiseville, Maskinongé, St-Barthélemi, St-Léon, Ste-Ursule, vos généreux dons seront bien vus de vos nombreux clients. En somme ce sera pour vous une belle et bonne annonce.

# LE TOURISME

## UNE OBLIGATION GENERALE

L'année 1935 a été pour l'industrie touristique, dans notre province, une année meilleure que 1934. Aucune industrie n'a montré une reprise aussi vigoureuse que celle du tourisme. Quoique loin de son niveau normal, le tourisme regagne petit à petit beaucoup de terrain et l'essor qu'il a pris, l'année dernière, témoigne d'une façon significative, que le relèvement économique est assuré et marque l'urgence qu'il y a de collaborer encore plus étroitement avec l'administration provinciale en vue de l'intensifier.

L'industrie du tourisme est une de celles qui enrichissent notre province et qui profitent le plus à notre population en général. Les dépenses des touristes, en 1935, ont été de 25% plus élevées qu'en 1934 et l'affluence de ceux-ci, en certains districts, a atteint des chiffres que l'on

peut comparer, avec satisfaction, à ceux de 1929. Le champ du tourisme à exploiter, dans le Québec, est tellement vaste que l'on ne doit pas craindre d'y consacrer trop de soins. Chacun doit collaborer à cette immense entreprise.

Tout indique, déjà, que 1936 sera pour le tourisme, au Québec, une année meilleure que 1935. Dans notre province, s'élaborent, d'une façon touristique à l'autre, divers programmes en vue d'attirer un nombre toujours croissant de visiteurs. Nos organismes, officiels ou bénévoles, ont déjà préparé leurs programmes respectifs en vue d'accroître le mouvement touristique. Ces programmes, tout comme les années passées, s'exécuteront, de point en point, avec une scrupuleuse exactitude.

Tout le monde ne pourrait sans doute pas collaborer directement à ces activités, mais concurremment avec ces initiatives, il est une obligation qui incombe à toute la population sans quoi le travail de nos organismes resterait quasi stérile. Cette OBLIGATION consiste à ne rien

négliger pour que nos hôtes, au cours de la saison prochaine, trouvent ici un accueil, une hospitalité qui leur rendent leur séjour on ne peut plus agréable, si possible, inoubliable. Cette obligation consiste aussi à rendre à notre province sa véritable physionomie française, son atmosphère française, lesquelles seront toujours le meilleur atout de son industrie touristique. Il faut donc que partout on apprenne à montrer un visage français — français dans le parler, français dans les habitudes, français dans les coutumes, français dans l'accueil et l'hospitalité qu'attendent de nous les visiteurs étrangers.

Les touristes viennent au Québec pour prendre contact avec un peuple différent des autres, un peuple à qui il prête une physionomie différente, l'attrait de la nouveauté, un commencement d'exotisme. Et commençons, dès maintenant, à faire disparaître ces affiches et enseignes, rédigées en langue anglaise, qui ornent les devantures de nos magasins, hôtels, tavernes, restaurants

etc. etc., et qu'on emploie à tort pour attirer les touristes, mais qui ne font que les... éloigner.

Pour accroître la bonne réputation et la prospérité de notre province, il faut que tous coopèrent au développement, au succès de l'industrie du tourisme qui nous a rapporté, l'année dernière, plus de 35 millions de dollars. La population entière a donc intérêt à travailler ferme en vue d'augmenter le flot du tourisme vers le Québec. Chacun doit veiller à être à la hauteur de ses responsabilités en pratiquant toujours et partout à l'endroit des touristes, UNE FRANCHE ET LARGE HOSPITALITE TOUTE FRANCAISE. Qu'on se le dise, qu'on s'y incite les uns les autres!

### LA POMME DE TERRE A LA MALAISIE ANGLAISE

La Malaisie anglaise demande continuellement des pommes de terre qui sont importées en grande partie, car la production locale ne fournit pas à la demande, dit le service

agricole du Canadien National. Les plus gros exportateurs sont le Japon, 10,556 tonnes; la Chine 673 tonnes, le Canada 104 tonnes, la Hollande, 93 tonnes, l'Egypte, 86 tonnes, l'Australie, 9 tonnes, l'Angleterre, 4 tonnes et les Etats-Unis, 1 tonne. On a tenté de cultiver, mais sans succès, la pomme de terre canadienne.

### L'AFRIQUE DEVIENT INDEPENDANTE

D'après le service agricole du Canadien National l'Afrique du Sud est un gros producteur de beurre. Au cours de la dernière saison elle a fabriqué plus de 24,440,500 livres de beurre, une augmentation de 43 pour cent sur la période correspondante de l'année précédente. On compte que près de 11,000,000 de livres ont déjà été exportées. A la fin d'août 1935 il y avait encore dans les glaciers 14,400,200 livres de beurre. Avant 1914 l'Afrique ne produisait pas même assez de beurre pour la consommation locale.

# “L'APPEL DE LA RACE”

Extrait de “L'appel de la race”,  
par Alonié de Lestres

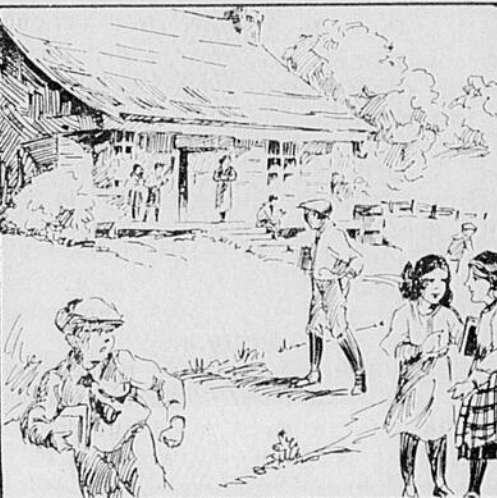
Légendes de Victor Barrette,  
du “DROIT”, Ottawa.



Mais voilà! il n'a pris conseil que de sa conscience et des intérêts de la cause. Et Lantagnac reprit le chemin qui menait chez l'Oblat.



Je vous attendais, dit le P. Fabien. Superbe, n'est-ce pas, le geste de Landry? Et justifié, croyez-m'en. Voyez plutôt ce document secret.



Le document avait décidé Landry à quitter les grands honneurs que ses luttes politiques et plus encore sa valeur morale lui avaient brillamment mérités.



Elles parlaient haut, ces pages. C'est l'école catholique et française qu'en voulait un gouvernement tyrannique. A l'avenir de notre race!



Le Père se fit plus éloquent que ce document. Il dénonça l'odieuse conjuration; on nous oblige à jouer une partie suprême jusqu'au bout.



Le devoir? oublier sa famille pour la Famille, la plus grande Famille, ces milliers de petites âmes diaboliquement attaquées par la F.M.

Puis sauver le reste des minorités voisines. Toutes jugeraient l'Ontario français, selon qu'il ferait ou non tout, oui, tout son devoir.



Vous savez maintenant où est le poste des hommes de coeur. Vous y réfléchirez, ajouta le Père de plus en plus pressant? — C'est déjà commencé.



Oui, Père, et croyez bien que je ne reculerai devant aucun sacrifice légitime pour accomplir mon devoir. Demain, ce sera ma réponse à Landry.



Et Maud acceptera-t-elle mes raisons? Et, de retour à Ottawa, Lantagnac s'interrogeait. Le soir même, William Duffin vint à la maison. Que dire devant lui?



Duffin, beau-frère de Maud, était le type de l'Irlandais anglicisé. Il s'empressa de ridiculiser le défilé des bambins chantant O Canada.



La loi, il n'y a que la loi, insistait ce fanatique. Et la justice? répliqua Lantagnac. Demain, je serai candidat dans Russell.  
(à suivre au prochain numéro)